



# VIDE GRENIER

- ◆ Organisé par la Chorale La FREGATE de Pornic
- ◆ Date : Le dimanche 29 septembre 2024  
de 9 h à 18 h
- ◆ Lieu : Salle polyvalente  
Rue du Colonel BEZIER  
44210 Ste Marie sur Mer
- ◆ INSCRIPTION et RENSEIGNEMENTS :  
Vincent ROGER, tél. 07 81 98 77 88
- ◆ Boissons et restauration en vente sur place

Attention : Ce vide grenier pourra être annulé en cas de force majeure (conditions sanitaires...).

## REGLEMENT

- 1 - Le vide grenier est réservé aux particuliers non professionnels; les particuliers sont autorisés à participer «aux ventes au déballage» en vue de vendre exclusivement des objets personnels, usagés et qui n'ont pas été achetés pour la revente, deux fois par an au plus, conformément à l'article 21 de la loi 2005-882 du 2 août 2005.
- 2 - L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation. Toute inscription ne sera validée qu'à réception du bulletin d'inscription intégralement rempli, accompagné de la photocopie recto verso de la pièce d'identité et du paiement de l'emplacement, par chèque bancaire, à raison de 4€ le mètre linéaire (emplacement minimum 3m et multiple de 3).  
Nota 1 : Les emplacements numérotés 16, 17, puis de 53 à 64 sont des emplacements au sol (table non fournie). Les autres emplacements sont pourvus chacun d'une table de 3 m de long.  
Nota 2 : La réservation des emplacements sera faite en fonction de l'ordre de réception des dossiers. En cas de manque de place, nous vous contacterons pour décider de la suite à donner.
- 3 - Dès son arrivée, l'exposant se dirigera vers les organisateurs, muni de sa pièce d'identité pour retirer le n° de son emplacement.
- 4 - Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire.
- 5 - Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.
- 6- Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur le lieu du vide grenier. L'exposant s'engage donc à remporter les invendus. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.
- 7 - La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### VIDE GRENIER DU 29 SEPTEMBRE 2024

A retourner à :

Chorale LA FREGATE – Vide Grenier  
Maison des Associations  
4 rue Lorraine  
44210 Pornic

Accompagné de la photocopie de la pièce d'identité (recto-verso) de l'exposant et d'un chèque du montant de l'emplacement à l'ordre de :

Chorale LA FREGATE

Toute inscription sera validée uniquement à réception du dossier complet au plus tard le 16 septembre 2024.

Passée cette date, il sera impossible d'annuler une réservation, cependant les demandes d'inscriptions continueront à être étudiées au cas par cas, en fonction des places disponibles.

#### Demande de réservation :

Nom : ..... Prénom :.....

Tél :..... E-mail :.....

Nombre de ml : ..... (minimum 3 m et multiple de 3)

Prix du ml : 4 € Total : .....€

Chèque joint : n° ..... Banque : .....

#### ATTESTATION – INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE

Je soussigné(e) NOM ..... PRENOM.....

Né(e) le.....à.....Département.....

Adresse.....

Code Postal :..... Ville.....

Titulaire de la pièce d'identité n°..... délivrée le.....

Par .....

N° d'immatriculation de mon véhicule.....

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à ..... le.....

Signature